

les francas

du Gard

ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
L'école
Égalité
Territoires

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
GARD

2026 - 2027

PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE DE COMPS

Réalisé par l'équipe pédagogique



N° déclaration : 0300052AP001025

ALLOUATIONS
FAMILIALES
Caf
du Gard

VILLE DE
COMPS

Sommaire

I. Un projet pédagogique c'est quoi ?	4
II. Présentation de l'organisateur	5
1) Description	5
2) Les missions des centres de loisirs éducatifs Francas	6
3) Les pratiques éducatives des Francas	6
III. Présentation de la structure	10
1) Les différents espaces des locaux	10
2) Les modalités d'inscriptions	10
3) Les horaires du périscolaire et des mercredis	11
IV. La direction, qui suis-je ?	11
1) Mes conceptions éducatives	11
2) Les objectifs	12
a) Mon objectif personnel	12
b) Les objectifs généraux, opérationnels et les moyens mis en place	13
c) Les "mini-projet pédagogiques"	17
V. Les moyens	17
1) Les moyens humains	17
a) L'équipe périscolaire	17
b) La composition de l'équipe	18
c) Les rôles de l'équipe d'animation	18
d) L'accompagnement des stagiaires BAFA, et des alternants CPJEPS et BPJEPS	19
2) Les moyens financiers	20
3) Les moyens matériels	20
VI. Fonctionnement	22
1) Le public accueilli	22
2) Taux d'encadrement et sécurité	23
a) La sécurité physique	23
b) La sécurité morale	23
3) Enfant à besoins particuliers	24
4) Les différents temps du périscolaire et du mercredi	24
a) Accueil du matin	26
b) Le temps d'appel	26
c) Le temps d'activités (matin et après-midi)	27
d) Le temps sans activités programmées	27
e) Le temps de repas	28

f) Le temps calme	28
g) La sieste	29
h) Le goûter	29
i) L'accueil du soir	30
5) La vie de groupe	30
a) Les repas	30
b) Les affaires personnelles	31
c) Hygiène	31
VII. Evaluation du projet	32
1) Evaluation des objectifs mis en place	32
2) Evaluation du public	34
3) Evaluation de l'équipe	35
VIII. Conclusion	35
IX. Annexes	36
1) L'outils collectif du temps méridien des élémentaires :	36
2) L'outils de suivi des stagiaires BAFA	37

I. Un projet pédagogique c'est quoi ?

Le projet pédagogique est avant tout un outil de conduite du périscolaire et de l'extrascolaire.
Il constitue à la fois :

- Un **outil d'animation** pour l'équipe pédagogique,
- Un **outil de communication** avec les familles, l'organisateur et l'administration,
- Un **projet concret**, limité dans le temps et l'espace, qui s'applique à une situation donnée et aux enfants qui forment le groupe de vie,
- Un **outil réglementaire**, garantissant un cadre légal et cohérent.

Il est au service de plusieurs dimensions :

- **Des enfants** : il traduit les intentions éducatives en actions concrètes et donne du sens à leurs découvertes et apprentissages.
- **La formation des équipes** : il sert de support de réflexion et de sensibilisation à l'action éducative, permet de proposer, d'exprimer et de justifier des choix pédagogiques, tout en responsabilisant chacun.
- **La communication** : il facilite le lien avec les parents, l'organisateur, l'administration, les autorités ou encore la presse, en explicitant nos intentions et nos actions.
- **La sécurité** : il permet d'anticiper, de préparer et de réfléchir en amont aux conditions d'accueil et de mise en œuvre des activités.
- **La cohérence de l'équipe** : il favorise la négociation, l'explicitation et la prise en compte de la parole de tous, afin de construire une référence commune pour l'ensemble de l'équipe.

C'est donc à la fois un outil de travail pour l'équipe, un support d'information pour les parents et un document obligatoire pour le bon fonctionnement du périscolaire ou de l'extrascolaire.

II. Présentation de l'organisateur

1) Description

Les Francas, mouvement d'éducation populaire, sont animés depuis leur création par une seule volonté : **agrandir la place que la société accorde aux enfants et aux adolescents.**

Par conviction, les Francas font tout pour que cette place soit celle des loisirs, de l'action culturelle et sociale. C'est ainsi que, chaque enfant, chaque adolescent, sur son territoire de vie, quelle que soit sa situation sociale et géographique, doit avoir accès aux conditions qui favorisent son épanouissement et son autonomie.

Les Francas, organisation indépendante, rassemblent des hommes et des femmes autour d'un principe de vie, de laïcité, et compte parmi les plus importantes fédérations reconnues par les pouvoirs publics. **Ils sont signataires de la charte de déontologie pour l'accueil et l'intégration des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs.**

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs – humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité et paix – véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils "mettent en vie" chaque jour dans leur action éducative, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active.

L'Éducation est conçue à la fois comme un projet favorisant la réussite scolaire et l'insertion volontaire dans la société. Ce qui suppose notamment, de garantir la diversité et la qualité des loisirs éducatifs pour développer un service public de proximité : crèches, centre de loisirs, multi-accueils, club de jeunes, etc. Une autre dimension essentielle au projet est de valoriser la diversité des cultures au service du "vivre-ensemble".

Le mouvement se projette dans un projet global de société, qui s'appuie sur six principes, considérés comme indissociables et déterminant pour assurer un développement durable :

- Une République laïque et une démocratie renouvelée qui garantissent les droits de l'homme et du citoyen
- Une économie au service de l'humain
- Une société inclusive porteuse de progrès et de solidarité pour tous
- Une société fraternelle ouverte à la diversité
- Une société respectueuse de l'environnement
- Une éducation, moteur de développement et de progrès humain

2) Les missions des centres de loisirs éducatifs Francas

Les centres de loisirs éducatifs Francas ont cinq grandes missions qui sont les suivantes :

1. **Accueillir** les enfants, les familles et les partenaires dans un cadre bienveillant et sécurisé.
2. **Inform**er tous les publics (enfants, parents, équipe, habitants) de manière claire et régulière.
3. **Orienter** en jouant un rôle de relais et de soutien dans l'action éducative locale.
4. **Favoriser la participation** en donnant une place active aux enfants, aux familles et aux équipes dans la vie du centre.
5. **Proposer des activités** variées et ludiques, qui enrichissent les parcours éducatifs et culturels des enfants.

Afin de pouvoir réaliser au mieux ces missions, de nombreuses pratiques éducatives sont proposées par les Francas.

3) Les pratiques éducatives des Francas

> L'opération : Place à nos droits !



L'ambition de l'opération Place à nos droits est d'agir dans tous les espaces éducatifs que fréquentent les enfants et les adolescent(e)s, ainsi que dans leur quartier, leur village, leur ville, leur commune, pour :

- La connaissance et l'appropriation des droits des mineurs dont la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).
- La prise en compte de ces droits et une effectivité accrue de ceux-ci.

> Le Cyber r@llye scientifique : www.cyberallyefrancas.fr

Ouvert à tout groupe d'enfants ou d'adolescent(e)s (centres de loisirs, clubs, écoles, collèges, lycées, cyber bases, espaces publics numériques,...) le Cyber r@llye scientifique permet de pratiquer et de créer des activités scientifiques et techniques en s'initiant aux usages d'Internet.



> Les Web Radio Francas : <https://lesradiosfrancas.fr>

En cohérence avec l'article 13 de la convention internationale des droits de l'enfant (liberté d'expression, liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations), Radio Francas vise en premier lieu à l'expression des enfants et des adolescent(e)s à travers la pratique de la radio et des médias en général. C'est un outil privilégié d'éducation aux médias et de réflexion sur l'influence des médias sur l'éducation.

Différentes formes de radios Francas sont reconnues, elles visent toutes à une forme de diffusion :

- Les web radios (diffusent via Internet sous un flux continu),
- Les radios FM (temporaires ou permanentes avec autorisation de l'ARCOM),
- Les ateliers d'expression radiophonique.

> La démarche Petite ourse

Dans le cadre du partenariat entre les Francas et l'Association Française d'Astronomie, le projet appelé "Petite Ourse" est proposé en direction des centres de loisirs (mais aussi pour le cadre scolaire ou périscolaire comme l'accompagnement éducatif, les projets éducatifs locaux, etc...).

Destinée à terme à 20 000 enfants et adolescent(e)s de 8 à 16 ans, la "Petite Ourse" a pour objectif de les sensibiliser à l'observation réelle du ciel et de les familiariser avec des outils d'initiation pour l'observation et la découverte de l'astronomie. Elle permet également d'apprendre un vocabulaire spécifique et quelques connaissances de base.

> Graines de Philo :

Les pratiques de citoyenneté ont toujours été au cœur des volontés d'action des Francas. Pourtant, nous sommes bien obligés de constater que souvent celles-ci sont difficiles à traduire concrètement dans les actes.



La pratique du débat philosophique valorise en particulier le fait d'apprendre les compétences sociales nécessaires, en particulier dans la réflexion sur soi et la rencontre des autres. Ceci nécessite du temps et un thème qui n'engage pas trop l'affectivité personnelle, pour accepter de se réinterroger, d'écouter positivement l'autre, de consolider sa pensée, de la faire progresser. Il faut aussi être hors des situations de "blanc ou noir", dans lesquelles il n'y a pas de "bonne réponse", et pour lesquelles le temps nous aide à progresser.

> Histoire(s) de (mieux) vivre ensemble :

Cette année, l'action « Histoire(s) de (mieux) vivre ensemble » prend la forme d'un concours de photographies et de poèmes sur le thème du vivre-ensemble, de la solidarité et de la lutte contre les discriminations.

Ouvert aux enfants et jeunes de 5 à 17 ans, ce projet invite à créer des mises en scène inspirées de l'artiste Uğur Gallenkuş, puis à écrire des poèmes libres à partir des photos d'autres structures.

L'objectif est de développer la créativité, l'expression artistique et écrite, et porter un regard citoyen et engagé sur la société. Les productions seront présentées lors de la Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme en mars.

> Dispositif "C'est mon patrimoine !" <https://cestmonpatrimoine.culture.gouv.fr>

"C'est mon patrimoine !" participe à l'éducation artistique et culturelle des enfants et des adolescents pendant les vacances scolaires. Accueillis dans les lieux de patrimoine sur l'ensemble du territoire, les jeunes ont accès à différents programmes d'activités pluridisciplinaires. Ateliers, visites théâtralisées, jeux de piste, lectures, danse,

performances ou pratique des arts numériques permettent de s'approprier de façon inédite le patrimoine.

Ce dispositif piloté par le ministère de la Culture et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) touche chaque année plusieurs dizaines de milliers de jeunes inscrits en centres sociaux, maisons des jeunes et de la culture, centres de loisirs ou foyers ruraux.

"C'est mon patrimoine !" permet aux enfants et adolescent(e)s de développer leur goût du patrimoine et des arts, d'enrichir leurs connaissances et les aide à mieux comprendre l'intégration d'un lieu patrimonial dans son environnement géographique et culturel.

> La démarche centres A'ERE /écocentre de loisirs

Le programme centre A'ERE vise à accompagner la totalité des centres d'activités affiliés aux Francas pour une prise en compte progressive et volontaire des questions d'environnement et plus généralement de développement durable.



Devenir Ecocentre c'est :

- Développer un projet lié au concept de développement durable.
- Porter la démarche tant au niveau politique que pédagogique.
- Inscrire la démarche et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique.
- S'inscrire dans une démarche de travail en réseau.
- Faire connaître ses projets, les partager et privilégier les projets collectifs.

Les objectifs de la démarche sont :

- De mettre en œuvre, dans une structure, une démarche liée au développement durable adaptée aux différents accueils collectifs.
- Faire évoluer les comportements des enfants, des jeunes et des adultes.
- Impliquer les enfants, les jeunes et les familles.
- Aménager les structures pour faire évoluer les pratiques éducatives.
- Apporter une gamme d'outils concrets, supports de pédagogie active.
- Accompagner et former les équipes éducatives.
- S'adresser à tous les publics (jeunes, animateur·rice·s, parents enseignant·e·s, formateur·rice·s, élu·e·s).

- Créer des partenariats localement avec les institutions, les associations, les entreprises, les collectivités.

Cette prise en compte s'inscrit en articulation et en cohérence dans les champs de l'action éducative bien-sûr, mais aussi dans le domaine de la vie quotidienne : la biodiversité et le patrimoine, l'alimentation, la préservation des ressources, le cadre de vie, la solidarité, la valorisation des déchets.

III. Présentation de la structure

1) Les différents espaces des locaux

Le périscolaire prend place dans l'école André Massip à l'adresse suivante : 30 chemin du bois de soulan 30300 COMPS.

Le site est divisé en plusieurs espaces :

<u>Espaces intérieurs :</u>	Un bâtiment principal composé de deux grandes salles ; des sanitaires ; un coin douche ; une réserve ; deux bureaux administratifs. Des salles de classe. Une cantine.
<u>Espaces extérieurs :</u>	Un parking, deux grandes cours, un préau, des points d'eau.

L'entrée au site n'est possible que par une ouverture de l'intérieur, chaque entrée est contrôlée en vérifiant l'identité de la personne si elle n'est pas reconnue par l'équipe pédagogique.

Il y a aussi des espaces hors du site qui sont facilement accessibles à pied le city à proximité de l'école, le skate-park, ou encore comme le stade municipal mis à disposition sur demande par la municipalité,

2) Les modalités d'inscriptions

Afin de faciliter les démarches administratives, l'association départementale des Francas du Gard met à disposition un portail familles. C'est un service en ligne qui vise à simplifier les inscriptions, gérer les présences, assurer le paiement en ligne et consulter ou modifier les informations personnelles.

Le dossier d'inscription est obligatoire, il doit être déposé sur l'espace famille ou remis au responsable du centre de loisirs avant d'effectuer une réservation. Ce dossier est téléchargeable sur le site des Francas du Gard ou sur le site du centre de loisirs. Il peut aussi être fourni directement par le responsable du centre de loisirs.

Toute annulation doit être effectuée 48h avant la date de présence (sous peine d'être facturée).

Pour tout enfant retournant seul à son domicile, une décharge de responsabilité sera à remplir et à remettre à la responsable. Une liste sera remise aux animateur.trices.

3) Les horaires du périscolaire et des mercredis

Le périscolaire du matin est ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 8h20. Le périscolaire du soir est ouvert après le temps de goûter, c'est-à-dire de 17h à 18h30.

Pour les mercredis, le centre de loisirs éducatifs est ouvert de 7h30 à 18h30 :

- Le matin, les enfants peuvent arriver de 7h30 à 9h
- En fin de matinée, les enfants peuvent partir et arriver entre 11h45 et 12h.
- Après le repas, les enfants peuvent partir et arriver entre 13h30 et 13h45
- Le soir, les enfants peuvent partir entre 16h30 et 18h30.

IV. La direction, qui suis-je ?

1) Mes conceptions éducatives

Je m'appelle Alexis et je travaille dans le domaine de l'animation depuis neuf ans. Travailler avec les enfants à toujours été un plaisir pour moi, et ce à travers de nombreuses formes : en tant que professeur des écoles, éducateur scolaire, animateur en centre de loisirs, en milieu scolaire, en séjours, et désormais en tant que responsable périscolaire et d'accueil de loisirs.

En tant que responsable, mes valeurs fondamentales sont le vivre ensemble, l'autonomie, l'inclusion, le respect et la communication.

Pour moi, créer un environnement où chacun se sent accepté et valorisé est essentiel pour le bien-être collectif. Le **vivre ensemble** permet de développer des relations saines et de favoriser un esprit collectif. L'**autonomie** est une valeur clé qui aide chaque individu à se sentir responsable et à grandir. L'**inclusion** garantit que tout le monde ait sa place au sein du groupe. Le **respect** mutuel est une valeur fondamentale de la vie en société, cela assure un climat de confiance et de bienveillance. Enfin, une **communication** ouverte est indispensable pour résoudre les conflits, partager des idées et renforcer les liens entre les membres du groupe (enfants comme adultes).

C'est à travers ces valeurs que je construis ma posture de responsable, et c'est donc celles-ci qui vont guider mes différents choix ainsi que mes différentes actions. Tout ça dans le but d'offrir un environnement enrichissant et épanouissant pour tous.

2) Les objectifs

a) Mon objectif personnel

Mon objectif personnel en tant que responsable est de fabriquer des souvenirs aux enfants, je veux créer chez eux des souvenirs doux et agréables. Je souhaite que les enfants s'échappent de leur quotidien durant le temps où ils sont avec nous et qu'ils rentrent chez eux la tête pleine de bons moments.

b) Les objectifs généraux, opérationnels et les moyens mis en place

- **Favoriser le vivre ensemble entre les enfants :**

Nous souhaitons favoriser la découverte de l'autre, l'entraide, la coopération et le vivre ensemble. Nous voulons que les enfants réussissent à vivre en collectivité et à partager leur quotidien avec d'autres adultes que leurs parents et des enfants qu'ils ne connaissent pas forcément. Nous souhaitons favoriser la vie de groupe, via l'encouragement du soutien de chacun, le partage, et l'entraide.

Objectifs opérationnels	Moyens mis en place pour atteindre l'objectif
Favoriser la coopération entre les enfants	> La cagnotte collective : chez les élémentaires, outil collectif qui permet aux enfants, par leurs choix et leurs efforts, de financer ensemble des récompenses ou des améliorations pour le groupe en échange de points gagnés (il n'y a pas de points négatifs, et les points ne peuvent pas être perdus). Chaque mois, le score repart de zéro et les récompenses peuvent changer (<i>voir annexe 1</i>). > Les rois et reines de la cantine : chez les maternels, un outil collectif visant à valoriser les attitudes positives lors du repas. Les enfants qui respectent les règles de vie, et qui aident les autres peuvent porter leur couronne de roi ou de reine lors du repas du lendemain. > Les activités proposées : favoriser les projets et jeux collectifs. L'idée étant que, même si les jeux se font en équipes, toutes les équipes doivent coopérer afin d'atteindre une finalité commune. > Le projet "Histoire(s) de (mieux) vivre ensemble : projet mis en avant par l'association des Francas du Gard (<i>voir II.3.</i>).

Favoriser et mettre en avant les comportements fair-play	> Les comportements fair-play : si des activités de compétition sont proposés, les enfants doivent être fair-play entre eux au début de l'activité, pendant celle-ci, et à sa fin : <i>souhaiter bonne chance aux adversaires, ne pas les provoquer, ni les rabaisser lors d'une victoire, dire "bien joué" à la fin du jeu...</i>
Encourager les enfants à faire vivre les activités	> Posture des animateur.trices : encourager les enfants à réexpliquer les règles pour les enfants n'ayant pas compris, permettre aux enfants de faire des propositions de modifications des règles...
<u>Valeurs et compétences développées :</u> <i>sens des responsabilités, coopération, autonomie, écoute, entraide, proposer son opinion, accepter autrui, fair-play, esprit d'équipe, fair-play, respect, équité, faire ensemble.</i>	

- **Permettre aux enfants d'être plus autonomes :**

Nous souhaitons offrir la possibilité aux enfants d'être plus indépendants et responsables. Cela leur permettra de développer les compétences nécessaires pour tendre à devenir des individus épanouis et responsables, capables de s'adapter et de contribuer positivement à la vie du périscolaire et/ou du centre de loisirs éducatifs.

Objectifs opérationnels	Moyens mis en place pour atteindre l'objectif
Favoriser l'autonomie des enfants dans les différents temps du périscolaire	> Participation libre : lors des temps périscolaires et des temps sans activités programmées, les enfants peuvent choisir de ne pas prendre part aux animations proposées par l'équipe. > Des espaces favorisant l'autonomie : différents espaces pourront être aménagés afin de permettre aux enfants de choisir leur activité et d'utiliser le matériel mis à leur disposition de manière

	autonome. Un.e animateur.trice référent.e restera présent pour accompagner, sécuriser et favoriser le bon fonctionnement de ces espaces.
Permettre aux enfants de participer à la vie collective et aux décisions du périscolaire	> Participation aux tâches collectives : les enfants seront responsabilisés et impliqués dans la vie du collectif : <i>mettre la table, débarrasser, ranger la salle de jeux...</i> > Sondage et temps de bilan : au cours de l'année les enfants participeront à des questionnaires, des sondages et des temps de bilan qui permettront d'influencer le fonctionnement des différents temps périscolaires. > Des espaces de participation : différents espaces pourront être proposés afin de permettre aux enfants d'exprimer leurs idées et leurs besoins concernant les temps périscolaires : <i>boîte à idée, affiche "fais ton souhait", conseil d'enfant ...</i>
<u>Valeurs et compétences développées</u> : sens des responsabilités, coopération, autonomie, écoute, entraide, exprimer son opinion, coopération, être force de proposition, faire ses propres choix.	

- **Créer une véritable identité au périscolaire :**

Nous souhaitons que les enfants s'approprient pleinement leur temps périscolaire en lui donnant une identité propre. Cette identité permettra de renforcer la cohésion du groupe, et de favoriser un sentiment d'appartenance.

Objectifs opérationnels	Moyens mis en place pour atteindre l'objectif
Trouver un nom pour le péricolaire Construire ensemble une identité visuelle	> Propositions et vote par les enfants : chaque enfant aura l'opportunité de proposer son idée, des votes seront ensuite réalisés pour choisir les éléments qui créeront l'identité du péricolaire.
<u>Valeurs et compétences développées :</u> créativité, coopération, exprimer son opinion, être force de proposition, faire ensemble	

- **Renforcer le lien avec les familles :**

Nous souhaitons créer davantage de moments de rencontre et de partage avec les familles.

Objectifs opérationnels	Moyens mis en place pour atteindre l'objectif
Mettre en place des temps conviviaux avec les familles	> Proposer des moments parents-enfants: créer et proposer des rendez-vous conviviaux afin de partager des moments avec les enfants et d'échanger autour de la vie du péricolaire.

Les objectifs présentés dans ce projet pédagogique constituent notre fil conducteur pour l'année. En fonction des thématiques de périodes, des envies des enfants et des besoins observés sur le terrain, des objectifs plus ciblés pourront également être proposés. Ils permettront d'adapter nos projets aux réalités du moment, tout en restant pleinement inscrits dans les objectifs généraux et les valeurs de la structure.

c) Les "mini-projet pédagogiques"

C'est pour cela, que pour chaque période (vacances scolaires ou mercredis) il y aura un **"mini-projet pédagogique"**.

Il présentera :

- Le **thème de la période**,
- Les **objectifs pédagogiques** associés,
- Les grandes idées d'activités et de sorties.

Cela permet aux enfants de vivre des expériences variées et adaptées, et aux familles de mieux comprendre le fil conducteur de chaque période.

V. Les moyens

1) Les moyens humains

a) L'équipe périscolaire

Sur les temps périscolaires, l'équipe est composée à la fois :

- D'agents mis à disposition par la mairie de Comps (ATSEM et agents de service),
- D'un animateur permanent Francas.

Les agents communaux ont un rôle essentiel puisqu'ils assurent non seulement des missions d'animation auprès des enfants, mais aussi des missions d'entretien des locaux et de préparation à la cantine.

Leur implication contribue directement à la qualité de l'accueil et au bien-être des enfants. Ils font pleinement partie de l'équipe pédagogique et, à ce titre, doivent eux aussi prendre connaissance du projet pédagogique, y adhérer et participer à sa mise en œuvre.

Leur rigueur, leur sens de l'organisation et leur polyvalence sont des qualités indispensables. Leur travail, tout comme celui des animateur.trices, doit être reconnu et valorisé, car chacun contribue, à sa manière, au bon fonctionnement et à la réussite du projet éducatif partagé.

Pour les mercredis, l'équipe est composée d'une animatrice stagiaire BPJEPS, d'une animatrice et de l'animateur permanent Francas.

b) La composition de l'équipe

L'équipe sur les jours d'école	
Agnès	Nathalie
Corinne	Magali
Laeticia	Nathalie
Véronique	Viviane
Samuel	Alexis
L'équipe des mercredis	
Samuel	Léa
Alexis	Albane
Viviane	Lou-Han

c) Les rôles de l'équipe d'animation

> Responsabilité et adaptabilité :

Les animateur.trices veilleront à la sécurité physique et morale des enfants tout au long des différents temps d'accueil. Les animateur.trices doivent être attentifs aux besoins individuels des enfants, y compris ceux ayant des besoins spécifiques, et adapter leurs projets et leurs postures.

> Exemplarité :

Les animateur.trices sont des exemples pour les enfants, ils veilleront à ce que leurs actes, leurs postures, leurs langages restent corrects et adaptés. Cela permet d'apporter de la crédibilité à l'équipe d'animation, par exemple : *si un(e) animateur(trice) demande aux enfants de ne pas s'asseoir sur les tables, il ne faut pas qu'il (elle) le fasse par la suite.*

> Esprit d'équipe :

Les adultes sont impliqués dans tous les moments de vie du centre, ils doivent travailler en collaboration et en concertation, afin de mettre en place un fonctionnement cohérent pour le bien-être de tous.

> Disponibilité :

Les animateur.trices doivent être à l'écoute, se rendre disponibles, inviter les enfants au dialogue. Le suivi individuel des enfants permettra aux animateur.trices de mieux les connaître et de leur offrir un cadre où ils se sentent en confiance.

> Encouragement :

Ils encouragent le développement personnel et social des enfants, en favorisant leur autonomie, leur confiance en soi et leur esprit d'équipe. Ils aident également les enfants à acquérir de nouvelles compétences et à développer leurs talents.

> Animer :

Les animateur.trices animent les journées, en s'assurant que chaque enfant qui y participe, s'amuse. Ils doivent être dynamiques, enthousiastes et capables de motiver les enfants.

Les animateur.trices doivent proposer et encadrer les temps d'activités, mais aussi les temps de vie quotidienne : les temps calmes, les repas, les temps sans activités programmées... et cela de manière ludique et adaptée.

> Formation :

Les membres de l'équipe, même diplômés, sont perpétuellement en formation, ils peuvent apprendre des autres membres de l'équipe, du personnel, et même des enfants.

Pour résumer, l'équipe d'animation joue un rôle polyvalent qui nécessite à la fois des compétences pédagogiques, créatives, sociales et organisationnelles. Leur mission est d'assurer que l'environnement soit enrichissant, épanouissant et sûr pour les enfants.

d) L'accompagnement des stagiaires BAFA, et des alternants CPJEPS et BPJEPS

L'accompagnement des animateur.trices en formation fait partie intégrante de la vie du centre. Il permet à chacun de progresser, de prendre confiance et de trouver progressivement sa place au sein de l'équipe.

Pour les stagiaires BAFA, un outil en forme de toile d'araignée (*voir annexe*) est utilisé comme support d'autoévaluation et d'évaluation. Elle permet de faire le point sur différents aspects de l'animation, comme la gestion du groupe, la communication, l'autonomie ou encore la préparation et la mise en place des activités. Elle est utilisée en début, en milieu et en fin de stage afin de suivre l'évolution du stagiaire et d'échanger avec lui sur ses réussites et les points qu'il peut encore travailler.

Pour les animateur.trices en formation CPJEPS ou BPJEPS, qui sont présentes au centre de loisirs sur une période plus longue, le suivi se fait davantage au quotidien. Des temps d'échange et des entretiens permettent de faire régulièrement le point sur leur parcours, leurs missions et leurs

difficultés. L'équipe s'appuie également sur les observations faites sur le terrain, les situations vécues et le suivi des dossiers de formation pour accompagner leur progression.

L'objectif est de proposer un accompagnement adapté à chacun, en laissant progressivement davantage de place à l'autonomie, à la prise d'initiative et à la réflexion sur ses propres pratiques professionnelles.

2) Les moyens financiers

Le budget de la structure est défini par l'équipe de direction des Francas du Gard. Le responsable du centre de loisir organise ensuite ce budget vis à vis du matériel à acheter, des sorties et intervenants à prévoir et demande validation aux Francas.

Une régie permet de faire tous les achats nécessaires au bon fonctionnement du périscolaire et du centre de loisirs éducatifs : goûters, consommables, petit matériel...

Les recettes sont :

- Les prestations de services ordinaires de la caisse d'allocations familiales,
- La participation des communes par conventionnement,
- Les participations des familles.

3) Les moyens matériels

Au périscolaire, nous avons plusieurs types de matériel à notre disposition :

- **Du matériel sportif** : ballons, plots, cerceaux, corde à sauter, raquettes, vortex, ...
- **Des fournitures pour les créations manuelles** : peintures, encre, pinceaux, tampons, papiers, crayons, feutres, gommes, papier crépon, grandes nappes en papier ...
- **Pour les temps sans activités programmées en intérieur** : des jeux de société, des jeux de construction, du matériel pour le dessin...
- **Pour les temps sans activités programmées extérieurs** : le matériel sportif, les vélos à roulettes, ...

En fonction des activités mises en place, des malles pédagogiques peuvent être mise à disposition par le siège des Francas du Gard : malle écocentre, malle vidéo...

VI. Fonctionnement

1) Le public accueilli

Le public accueilli par la structure est âgé de 3 à 12 ans. Le public est réparti en deux tranches d'âge : les 3 - 5 ans et les 6 - 12 ans.

Ces deux tranches d'âges présentent des caractéristiques qu'ils leur sont propres :

3 à 5 ans

Besoin d'imagination, à cet âge, les enfants développent leur créativité et leur imagination à travers le jeu symbolique.

L'autonomie se développe, ils apprennent à effectuer des tâches simples par eux-mêmes, comme ranger, manger et utiliser les toilettes.

La socialisation avec les pairs commencent, importance du jeu en groupe et des premières amitiés.

Ils commencent à comprendre et à suivre des règles simples, bien qu'ils aient encore besoin d'encadrement et de rappels constants.

6 - 8 ANS

Besoin d'exploration et une grande curiosité, envers eux-mêmes, leurs corps, envers les autres (enfants comme adultes), envers leurs milieux et les règles qui les régissent.

Besoin de socialisation, ils vont donner du sens aux échanges.

8 - 10 ANS

Apparition du besoin de compétition, il va permettre à l'enfant de se surpasser et se construire.

Affirmation de la socialisation, créations des bandes.

Apparition d'une séparation entre les filles et les garçons.

10 - 12 ANS

Développement de l'intérêt pour les relations affectives et amicales.

L'âge du "nous" : la plupart du temps les enfants ont un groupe de pairs qui a une certaine influence sur eux.

2) Taux d'encadrement et sécurité

Concernant le taux d'encadrement, pour les enfants de moins de 6 ans, le taux minimum réglementaire dit qu'il faut un.e animateur.trice pour 14 enfants. Pour les plus de 6 ans, légalement, il faut un.e animateur.trice pour 18 enfants maximum.

Pour les mercredis, nous appliquons le taux d'encadrement du centre de loisirs et non du périscolaire, c'est-à-dire, un.e animateur.trice pour 8 enfants de moins de 6 ans, et un.e animateur.trice pour 12 enfants de plus de 6 ans.

L'enfant doit pouvoir évoluer en toute sécurité (physique et morale) lors de sa venue au centre de loisirs :

a) La sécurité physique

Chaque animateur.trice doit connaître précisément le nombre d'enfants présents (faire un comptage régulier) ainsi que leurs allergies et intolérances. Je fournirai une liste détaillée des enfants, incluant leur régime alimentaire et les recommandations spécifiques. L'équipe devra être attentive et disponible pour que les enfants puissent se confier en cas de problème.

Des sacs à pharmacie seront disponibles pour les animateur.trices, ces sacs doivent suivre le ou les groupes d'enfants, par exemple : *il n'est pas envisageable qu'un groupe parte au city sans sac à pharmacie.*

Le responsable doit être averti de tous les soins le plus rapidement possible. Aussi, chaque soin doit être noté dans le registre de l'infirmerie afin de permettre un suivi des enfants et une continuité des soins dans l'équipe pédagogique.

Pour les activités en extérieur, en été, chaque enfant devra sortir avec sa casquette et sa gourde. L'équipe d'animation devra également rappeler ou mettre (suivant l'âge des enfants) régulièrement de la crème solaire sur le visage et les parties découvertes du corps de l'enfant. Elle devra aussi veiller à rappeler souvent aux enfants de s'hydrater.

b) La sécurité morale

La séparation entre parents et enfants peut être éprouvante pour les deux parties. Il est donc essentiel d'écouter les familles, de répondre à leurs questions et de rassurer les enfants. Expliquer clairement l'organisation de la journée et des activités aide à apaiser tout le monde.

Au-delà de l'affectif, il est important de prendre en compte l'enfant dans sa globalité, en respectant son histoire, ses croyances, ses valeurs familiales et sa personnalité, sans jugement de valeur. Instaurer un climat de confiance entre enfants, parents et équipe d'animation est essentiel. L'équipe doit veiller à traiter chaque enfant avec équité, dans le respect de sa

singularité et de son bien-être. Toute situation de malaise ou d'inconfort doit être partagée avec le responsable afin de trouver une réponse adaptée.

3) Enfant à besoins particuliers

Le centre de loisirs éducatifs s'engage à accueillir tous les enfants, y compris ceux présentant des besoins particuliers, afin de leur permettre de participer pleinement à la vie collective. Pour cela, l'équipe met tout en œuvre pour adapter les activités et les temps de vie quotidienne, en lien avec les familles et avec le partenaire des Francas : le Relais Loisirs Handicap 30 lorsque cela est nécessaire.

Un plan d'accueil personnalisé peut être mis en place afin de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant, dans le respect de son rythme et de ses capacités. L'objectif est de favoriser l'épanouissement de chacun, de permettre les rencontres, les échanges et la participation à la vie du groupe, dans une dynamique d'inclusion bénéfique à tous.

4) Les différents temps du périscolaire et du mercredi

Voici l'organisation de référence des temps périscolaires :

	Les 3 - 6 ans
7h30 - 8h20	Accueil des familles
11h30 - 12h30	Repas à la cantine
12h30- 13h30	Temps sans activités programmées ou activités
16h30 - 17h	Goûter
17h - 18h30	Accueil des familles

	Les 6 - 12 ans
7h30 - 8h20	Accueil des familles
11h30 - 12h30	Temps sans activités programmées ou activités
12h30 - 13h30	Repas
16h30 - 17h	Goûter
17h - 18h30	Accueil des familles

Voici l'organisation de référence d'un mercredi :

	Les 6 - 12 ans	Les 3 - 6 ans
7h30 - 9h	Accueil des familles.	
9h - 9h30	Rangement des affaires, passage aux toilettes, appel nominatif, rituel (chant, petit jeu...), mise en place des activités.	
9h30 - 10h	Temps sans activités programmées	
10h - 11h30	Activités	
11h30 - 11h45	Temps sans activités programmées	
11h45 - 12h	Passage aux toilettes, lavage de main Départ/arrivée pour les enfants en demi journée	
12h - 13h	Repas	
13h - 13h30	Passage aux toilettes Temps calme (lecture, dessin...)	Début de sieste dans le dortoir, jeux calmes dans la salle
14h - 14h30	Activités	Lever échelonné à partir de 14h, temps sans activités programmées
14h30 - 15h30	Activités	
15h30 - 15h45	Temps sans activités programmées	
15h45 - 16h	Passage aux toilettes, lavage de main, rangement des affaires	
16h - 16h30	Goûter	
16h30 - 18h30	Accueil des familles	

A noter que l'équipe d'animation se réserve le droit de modifier les horaires si elle en ressent le besoin.

Vous trouverez ensuite une description de chaque temps avec les objectifs de ces derniers et la posture que doit adopter l'équipe d'animation.

a) Accueil du matin

Heure	De 7h30 à 8h30 ou de 7h30 à 9h.
Objectifs	Accueillir les familles. Rassurer l'enfant. Accompagner l'enfant dans la transition entre la maison et l'école ou le centre de loisirs éducatifs.
Description	Les enfants entrent, rangent leurs affaires, et choisissent entre plusieurs ateliers (jeux de société, dessins, lecture, jeux de construction...). Puis ils rangent 5 minutes avant la fin du temps d'accueil afin d'être prêts pour le reste de la journée.
Posture	Un membre est dédié à l'accueil : à l'écoute et disponible pour les parents Les autres animateur.trices sont actifs : jouer avec les enfants, répondre aux besoins (toilettes, soins, rangement...).

Si un enfant a des difficultés à se séparer de son parent, l'objectif est de favoriser une séparation en douceur : laisser d'abord le parent rassurer, puis intervenir avec une attitude calme et bienveillante. L'animateur accompagne l'enfant en lui expliquant la suite de la journée et en valorisant ce qu'il va vivre. En dernier recours, et uniquement si nécessaire, l'enfant est pris dans les bras pour faciliter la séparation, toujours dans une posture rassurante et respectueuse.

b) Le temps d'appel

Heure	De 9h20 à 9h30.
Objectifs	Assurer la sécurité en vérifiant que tout le monde est là. Présenter la journée aux enfants.
Description	Les animateur.trices font l'appel des enfants et transmettent les informations concernant les présences et absences au responsable. Le responsable transmet ensuite l'effectif réel d'enfants à l'équipe de restauration. L'équipe d'animation présente le planning de la journée aux enfants.
Posture	Être attentif. Proposer des explications simples et claires.

c) Le temps d'activités (matin et après-midi)

Heure	De 10h à 11h30 et de 14h à 15h30.
Objectifs	Permettre aux enfants de découvrir, expérimenter et apprendre en s'amusant. Favoriser la coopération, la créativité et l'expression personnelle. Développer des compétences sociales, motrices ou artistiques selon l'activité.
Description	Les temps d'activités sont des temps où les animateur.trices proposent des animations organisées et préparées en amont.
Posture	Être acteur et accompagnateur, expliquer clairement l'activité. Encourager, valoriser chaque participation. S'adapter selon les enfants et leurs réactions. Assurer la sécurité physique et morale des enfants.

Les activités seront basées sur le planning établi par l'équipe pédagogique et sur les demandes faites par les enfants. Ces activités visent à répondre aux différents objectifs énoncés précédemment, elles sont de différents types, ce qui permettra plusieurs apports, tels que des apports sensoriels, moteurs, intellectuels, de développement de personnalité, de sociabilisation... Le plaisir de l'enfant doit être présent dans toutes les activités.

d) Le temps sans activités programmées

Heure	A plusieurs moments de la journée.
Objectifs	Favoriser l'autonomie en permettant aux enfants d'être acteur de leur journée. Favoriser les relations sociales.
Description	Les temps sans activités programmées sont des temps qui laissent place à la spontanéité et à l'autonomie des enfants. Ces temps peuvent potentiellement être modulés, en cas de retard sur le temps qui les précèdent par exemple.
Posture	Présence active, être attentif, positionnement stratégique pour voir tous les enfants. Même si ce moment est dédié au choix de l'enfant, les animateur.trices proposent des jeux (musique, chants, jeux collectifs).

e) Le temps de repas

Heure	De 11h30 à 13h30 (périscolaire), de 12h à 13h (mercredi).
Objectifs	Favoriser le vivre ensemble et l'autonomie (cartes responsables). Apprendre les règles de politesse. Sensibiliser aux gaspillages et à la découverte de nouvelles saveurs.
Description	Un appel nominatif est réalisé. Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de s'installer à table. Un.e animateur.trice contrôle l'afflux d'enfants aux robinets et s'assure que les enfants se lavent correctement les mains. La cuisinière apporte les plats sur des chariots, elle sert ensuite les enfants avec l'aide des animateur.trices.
Posture	Être à table avec les enfants. Instaurer un climat calme et agréable. Encourager l'autonomie (se servir, débarrasser). Répondre aux besoins. Animer le repas (chanson, jeu...). Être vigilant aux différentes restrictions et régimes alimentaires.

Les tables sont préparées par le personnel de restauration, les enfants ont à leur disposition : assiettes, verres, couverts, serviettes, pot à eau et poubelle de table.

Les animateur.trices ont pour obligation de servir les enfants, même si ce n'est qu'une petite quantité, cependant, les enfants ne sont pas forcés de manger.

f) Le temps calme

Heure	De 13h à 13h30.
Objectifs	Permettre aux enfants de se reposer, de se détendre.
Description	Les temps calmes sont animés grâce à des jeux calmes et peu bruyants : jeu de société, jeu de cartes, jeu de construction, lecture, écoute de musique douce, atelier de respiration.... Sa durée dépend du groupe et de l'état global des

	enfants, si l'équipe sent que les enfants sont à cran, qu'ils sont fatigués ou très excités, un temps calme plus long sera plus adapté. Et vice-versa.
Posture	Créer une atmosphère apaisante. Proposer des activités calmes. Respecter le besoin individuel de repos. Être attentif aux signes de fatigue des enfants.

g) La sieste

Heure	De 13h à 14h30.
Objectifs	Permettre aux enfants de se reposer, de se détendre.
Description	En parallèle du temps calme, les enfants les plus petits, et les plus grands en ayant besoin, font un temps de repos dans le dortoir ou dans la bibliothèque. Un réveil échelonné s'effectue au bout d'une heure de sieste. Si votre enfant fait la sieste, il est préférable de fournir un coussin et un doudou si nécessaire.
Posture	Créer une atmosphère apaisante. Accompagner les enfants dans ce temps de repos.

h) Le goûter

Heure	De 16h30 à 17h (périscolaire), de 16h à 16h30 (mercredi).
Objectifs	Favoriser le vivre ensemble (partage, rangement, nettoyage). Faire un bilan de la journée.
Description	Un appel nominatif est réalisé. Le goûter est préparé par l'équipe d'animation. Comme avant le repas, les enfants passeront aux toilettes et au lavage des mains. Puis le service se fera soit dans la cour soit dans les salles, et sera distribué par l'équipe d'animation aux enfants qui seront assis. Les animateur.trices veilleront à ce que le goûter se passe dans les mêmes conditions que le repas du midi.

Posture	Assurer le partage équitable et servir les enfants. Récouter les ressentis des enfants sur leur journée.
----------------	---

i) L'accueil du soir

Heure	De 17h à 18h30 (périscolaire), de 16h30 à 18h30 (mercredi).
Objectifs	Accueillir les familles. Restituer la journée de l'enfant à la famille. Transmettre les informations aux familles.
Description	Les enfants choisissent entre plusieurs ateliers (jeux de société, dessins, lecture, jeux de construction...) en attendant l'arrivée des parents. Quand un parent se présente, les enfants rangent l'activité en cours, récupèrent leurs affaires, et s'en vont. Un bilan de la journée est fait avec les parents.
Posture	Un membre de l'équipe est dédié à l'accueil qui fait des retours aux familles. Les autres animateur.trices sont actifs : jouer avec les enfants, répondre aux besoins (toilettes, soins, rangement...)

5) La vie de groupe

Le périscolaire a pour ambition de proposer une coupure avec la classe, dans un climat de détente. Les activités proposées doivent permettre de se défouler, mais aussi d'avoir des temps de liberté et des temps de repos. L'objectif est de favoriser une vie de groupe saine et harmonieuse, créant ainsi un environnement sécurisant et agréable pour les enfants.

a) Les repas

Le repas se déroule entre 11h30 et 12h30 pour les maternels et entre 12h30 et 13h30 pour les primaires. Les enfants mangent dans la cantine de l'école, l'équipe d'animation partage ce moment avec les enfants, créant ainsi un cadre convivial et serein où petits et grands se retrouvent. Les animateur.trices jouent un rôle crucial en encourageant les enfants à explorer de nouvelles saveurs, en leur demandant de goûter chaque plat sans pour autant les obliger à tout manger.

De plus, les repas favorisent l'autonomie : servir ses pairs, apprendre à ranger, à débarrasser...

b) Les affaires personnelles

Nous demandons aux enfants et aux familles de ne pas apporter de jouets ni d'objets de valeur. Nous disposons en effet de jeux et de matériel pédagogique en quantité suffisante. L'équipe veille à ce que les enfants rangent correctement leurs affaires, mais il est important de rappeler que **toute perte ou détérioration d'objets personnels reste sous la responsabilité de l'enfant**. Afin de limiter les confusions et les oublis, il est fortement recommandé d'**étiqueter les affaires personnels** (casquette, gourde, pull, serviette, etc.) au nom de l'enfant.

c) Hygiène

Le lavage des mains est un moment important, il s'effectue après chaque passage aux toilettes, avant chaque repas ou goûter et avant chaque activité demandant des règles d'hygiène (atelier cuisine). Lors des temps d'hygiène, les animateur.trices accompagnent les enfants pour veiller à ce que tout se passe bien.

Ce temps permet de transmettre les bons gestes, attitudes et réflexes à avoir tout au long d'une journée. Le passage aux toilettes est libre, l'enfant peut y aller quand il le souhaite à condition de prévenir un membre de l'équipe d'animation.

Lorsqu'un enfant n'a pas eu le temps de se rendre aux toilettes, et qu'il nécessite d'être changé, un membre de l'équipe l'accompagne au point douche pour qu'il puisse se nettoyer et se changer. Selon l'âge, l'enfant réalise le geste seul avec ou sans indications.

Lorsqu'un enfant ne sait pas s'essuyer tout seul, un membre de l'équipe qui a déjà réalisé ses gestes délicats, devra donc le pratiquer et apprendre à l'enfant.

Les affaires souillées seront alors mises dans un sac plastique et restituées aux parents.

VII. Evaluation du projet

1) Evaluation des objectifs mis en place

Les objectifs sont évalués suivant s'ils sont atteints (**A**), partiellement atteints (**PA**), et non atteints (**NA**), en fonction des critères et indicateurs correspondant aux objectifs.

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ENTRE LES ENFANTS	A	PA	NA
Favoriser la coopération entre les enfants			
<u>Critères</u> : les enfants sont fair-play entre-eux et coopèrent dans les projets collectifs.			
<u>Indicateurs</u> : > Lors des jeux collectifs, aucun enfant n'est exclu. > Les enfants se sont appropriés les outils collectifs. > Le projet "Histoire(s) de (mieux) vivre ensemble" réunit la participation d'au moins 50 enfants.			
Commentaire :			
Encourager les enfants à faire vivre les activités			
<u>Critères</u> : les enfants expliquent à leurs pairs les règles des jeux.			
<u>Indicateurs</u> : > Pour chaque jeu ou un (des) enfant(s) connaît(-ssent) les règles, c'est lui (eux) qui les explique avant d'être complété par l'animateur.trice.			
Commentaire :			
Favoriser et mettre en avant les comportements fair-play			
<u>Critères</u> : les enfants sont fair-play entre eux lors des activités proposant de la compétition.			
<u>Indicateurs</u> : > Le nombre et la fréquence des comportements fair-play augmentent			
Commentaire :			

PERMETTRE AUX ENFANTS D'ÊTRE PLUS AUTONOME	A	P A	N A
Favoriser l'autonomie des enfants dans les différents temps du péricolaire			
<u>Critères</u> : les enfants sont libres de participer aux activités proposées ou de faire une activité en autonomie en étant tout de même encadré.			
<u>Indicateurs</u> : > Aucun enfant n'est contraint de faire une activité. > Les espaces d'autonomie sont fréquentés et utilisés correctement.			
Commentaire :			
Permettre aux enfants de participer à la vie collective et aux décisions du péricolaire			
<u>Critères</u> : les enfants sont autonomes pour les tâches collectives lors des temps de repas. Les enfants participent lors des sondages, et des temps de bilan.			
<u>Indicateurs</u> : > Au moins un enfant par table réalise une tâche collective. > Au moins les ¾ des enfants présents participent au temps d'expression. > La moitié des idées transmises grâce aux espace d'expression sont réalisées, mises en place.			
Commentaire :			

CRÉER UNE VÉRITABLE IDENTITÉ AU PÉRICOLAIRE	A	P A	N A
Trouver un nom pour le péricolaire Construire ensemble une identité visuelle			
<u>Critères</u> : les enfants créent ensemble une identité pour le péricolaire.			
<u>Indicateurs</u> :			

- > Le périscolaire a un nom.
- > Le périscolaire a une identité visuelle (mascotte, slogan...)

Commentaire :

RENFORCER LE LIEN AVEC LES FAMILLES	A	P A	N A
Mettre en place des temps conviviaux avec les familles			
<u>Critères</u> : les familles peuvent partager des temps conviviaux avec les enfants et l'équipe d'animation pendant les temps périscolaires.			
<u>Indicateurs</u> : > Au moins un rendez-vous par trimestre est proposé.			

2) Evaluation du public

Aussi, pour l'équipe d'animation, les bilans permettent de prendre conscience des ressentis des enfants, de ce qu'ils ont pu apprendre pendant les différents temps et des points à améliorer éventuels. L'objectif est de prendre en compte ces retours pour améliorer, dans la mesure du possible, les journées qui suivront.

Pour évaluer les temps périscolaire, une fois par mois, un outil collectif sera proposé afin de recueillir les retours des enfants. Il prendra en compte les retours sur la cantine, garderie et les activités. Les enfants pourront (selon l'outil), avec ou sans l'aide d'un adulte, y écrire ou y dessiner leurs ressentis sur le mois écoulé, leurs idées pour améliorer certains aspects, ainsi que leurs propositions pour la suite. Cet outil permettra de donner la parole à chacun, de manière ludique et visuelle, et de valoriser leur rôle d'acteur dans la vie du périscolaire.

3) Evaluation de l'équipe

Les animateur.trices auront plusieurs réunions tout au long de l'année pour faire des retours sur l'avancée des projets et discuter de leur bien-être au sein de l'équipe. Ces réunions offrent une occasion de partager des idées, d'aborder d'éventuels problèmes et de renforcer la cohésion et la satisfaction au sein de l'équipe.

VIII. Conclusion

En conclusion, ce projet pédagogique a été conçu pour offrir aux enfants un environnement sécurisant et stimulant, favorisant leur épanouissement et leur autonomie. Grâce à des activités variées et adaptées, nous cherchons à promouvoir les valeurs de coopération, d'inclusion et de respect. L'évaluation régulière par les enfants, et les animateur.trices nous permettra d'améliorer continuellement nos pratiques et de répondre au mieux aux besoins de chacun. Nous sommes convaincus que ces expériences enrichissantes contribueront positivement au développement personnel des enfants et à la cohésion de notre équipe pédagogique.

Merci pour votre confiance, et au plaisir de vivre ensemble une belle année placée sous le signe de la découverte, de la convivialité et de la bienveillance.

IX. Annexes

1) L'outils collectif du temps méridien des élémentaires :



LE BRUIT		
LE REPAS EST CALME	→	2 POINTS
LE REPAS EST BRUYANT	→	1 POINT
LE REPAS EST TROP BRUYANT	→	0 POINT

LE COMPORTEMENT AVEC LES AUTRES		
VOUS ÊTES RESPECTUEUX, POLIS	→	2 POINTS
QUELQUES PROBLÈMES (- DE 3)	→	1 POINT
BEAUCOUP DE PROBLÈMES (+ DE 3)	→	0 POINT

LE RESPECT DES RÈGLES		
LES RÈGLES SONT RESPECTÉES	→	2 POINTS
QUELQUES RAPPELS	→	1 POINT
NON-RESPECT RÉPÉTITIF OU GRAVE	→	0 POINT

Outils d'auto-évaluation stage pratique BAFA

Mode d'emploi :

- Le cercle d'autoévaluation ci-joint permet de visualiser tes compétences actuelles.
- Pour chaque critère, colorie ou relie les échelons de 1 à 4 selon ton niveau de confiance.
- Utilise la légende ci-dessous pour t'aider à t'évaluer.

Les 3 fonctions du BAFA :

› Assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs

› Participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en lien avec les projets de la structure

› Encadrer la vie quotidienne et proposer des activités adaptées au public

Les critères ci-dessous sont reliés à ces fonctions pour aider le stagiaire à mieux comprendre les attendus de sa posture d'animateur.

Légende :

1 = Pas du tout d'accord / Je ne me sens pas du tout capable

2 = Peu d'accord / Je suis très peu à l'aise

3 = Moyennement d'accord / Je suis en train d'apprendre

4 = D'accord / Je me sens à l'aise

